

SERVICE DES COMMUNICATIONS

## Une garde interne au sein du SSI de Sainte-Julienne

*Le Service de sécurité incendie (SSI) de Sainte-Julienne **signe une lettre d'entente avec le syndicat des pompiers et pompières du Québec et la direction générale de Sainte-Julienne***

Sainte-Julienne, lundi 19 avril 2021 – Le Service de sécurité incendie de Sainte-Julienne pourra compter sur une garde interne qui sera en poste à compter du 17 mai prochain. Considérant l'augmentation considérable des appels d'urgence, la garde interne permettra une réduction significative des temps d'intervention. La réalité de la croissance démographique et les besoins en matière d'interventions efficaces, la volonté de répondre efficacement au schéma de couverture de risque et la volonté d'offrir un service de prévention performant sont, entre autres, des aspects qui ont été considérés lors des pourparlers entre les parties.

« Les règles de conformité en matière de formation sont de plus en plus élevées. La garde interne étant présente 7 jours sur 7, même les jours fériés, les pompiers présents pourront aussi bénéficier de formations. Je suis très satisfait de cette entente qui permettra d'assurer des conditions de travail optimales pour les intervenants en plus d'assurer une plus grande sécurité pour les citoyens. »

– Éric Ducasse, directeur du Service de sécurité incendie de Sainte-Julienne

La lettre d'entente a été signée le 14 avril dernier en présence des représentants de chacun des partis. « Les négociations en vue de signer la lettre d'entente se sont très bien déroulées. Les raisons qui ont mené à signer cette entente avaient un sens logique pour notre municipalité. La sécurité des citoyens est au cœur des priorités pour le conseil municipal et, à mon avis, considérant la hausse des interventions au cours de la dernière année, nous étions rendus à instaurer une garde interne à la caserne. »

- Jean-Pierre Charron, maire de Sainte-Julienne

À propos du Service incendie de Sainte-Julienne

À ce jour, le Service de sécurité incendie de Sainte-Julienne est composé de vingt et un employés : un directeur, un directeur adjoint, un capitaine, trois lieutenants, deux lieutenants intérimaires, douze pompiers et une coordonnatrice à la prévention et à l'administration.

- 30 -

P.j. Photo (de gauche à droite)

Nathalie Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, municipalité de Sainte-Julienne

Michel Marchand, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, municipalité de Sainte-Julienne

Jean-Pierre Charron, maire de Sainte-Julienne

Maxime Varin, capitaine du SSI Sainte-Julienne

Jérémy Beaudry, pompier et président du syndicat local de Sainte-Julienne

Éric Ducasse, directeur du SSI de Sainte-Julienne

François Morin, représentant du syndicat des pompiers et pompières du Québec

Gabriel Dépatie, pompier et secrétaire-trésorier du syndicat local de Sainte-Julienne

SERVICE DES COMMUNICATIONS



Source : Amélie Huneault  
Chef des communications  
[amelie.huneault@sainte-julienne.com](mailto:amelie.huneault@sainte-julienne.com)  
450 831-2688, poste 7191  
[www.sainte-julienne.com](http://www.sainte-julienne.com)